

## L'équipe du CATT

**Chef du service de pédopsychiatrie,  
Responsable de l'Unité**

**Pédopsychiatre**  
Dr M. Bourlier

**Pédopsychiatre**  
Dr S. Montanari

**Cadre supérieure de santé**  
Mme B.Krawczyk

**Psychologues**  
Mme C. Baudouin  
Mme A. Bellemant  
Mme L. Gousse

**Psychomotriciennes**  
Mme C. Rosiers  
Mme J. Carqueville  
Mme C. Kéravel

**Educatrices**  
Mme C. Correia  
Mme F. Godey  
Mme L. Pereira de Oliveira

**Assistante Sociale**  
Mme E. Picard  
**Secrétaire**  
Mme Y. Belmahdi



### ACCEDER à L'HOPITAL

14 rue de Saint Prix – 95600 Eaubonne

#### Accès en voiture

De Paris : Porte de la Chapelle ou porte Maillot  
(direction Cergy-Pontoise) A15 sortie N170,  
suivre Eaubonne.

De Cergy-Pontoise : A15 direction Paris - sortie 3  
suivre N170.

#### Accès par le train

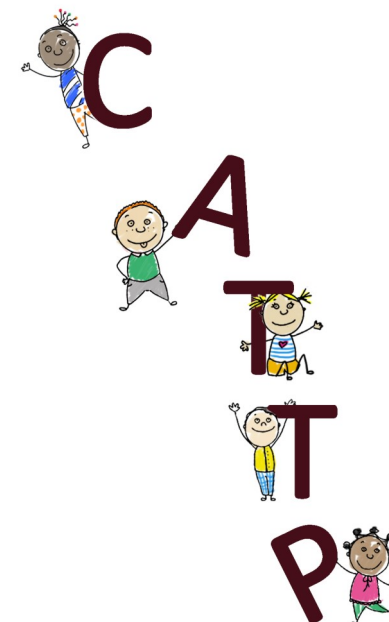
TER : Paris Nord, direction Pontoise ou Persan  
Beaumont/ Valmondois – descendre à Ermont  
Eaubonne.

RER C : descendre à Ermont Eaubonne.

#### Accès en bus

De la gare d'Ermont Eaubonne : les cars roses -  
n°38-01-01 ou 38-01-14 ou 38-04  
Transdev ligne 27

## Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel Enfants de 2 à 6 ans



### Service de psychiatrie Infanto-juvénile

Espace Thérapeutique Polyvalent  
Bâtiment Elisabeth Bourgeois  
4<sup>ème</sup> étage

Contact  
☎ 01 34 06 65 85  
sec.pedopsy@ch-simoneveil.fr

 **HÔPITAL  
SIMONE VEIL**  
GROUPEMENT HOSPITALIER  
EAUBONNE-MONTMORENCY

## Le CATTP

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) est une structure du service de psychiatrie infanto-juvénile dédiée aux enfants de 2 à 6 ans.

Les soins au CATTP fonctionnent en année scolaire et débutent en septembre. Chaque enfant bénéficie d'un projet de soin individualisé.



## Qui vous reçoit ?

Une équipe pluridisciplinaire composée de : médecins pédopsychiatres, de psychologues, de psychomotricien(ne)s, d'éducateur(trice)s, d'un(e) cadre de santé, d'un(e) assistant(e) social(e) et d'un(e) secrétaire .

## Le CATTP, pourquoi ?

Pour travailler auprès de votre enfant :

- La relation à l'autre
- L'expression et la gestion des émotions (colère, joie, frustration ...)
- Les difficultés et angoisses psychocorporelles
- La socialisation
- L'utilisation inhabituelle des objets
- La diversification des centres d'intérêts

## Le CATTP, pour qui ?

Pour les enfants présentant :

- Des troubles du spectre autistique léger à sévère (TSA)
- Des troubles de la communication et de la relation
- Des troubles du comportement
- Un retard de développement
- Des troubles dépressifs et/ou inhibition

## Quels sont les soins proposés au CATTP ?

Chaque année, votre enfant est accueilli au sein d'un ou plusieurs petits groupes hebdomadaires (5 enfants maximum). Les séances durent de 30 minutes à 2 heures.

Les soignants offrent un cadre sécurisant dans lequel votre enfant peut vivre des expériences relationnelles différentes.

Les groupes s'organisent autour de jeux libres ou de médiations spécifiques. Votre enfant peut également bénéficier de prises en charges individuelles. Au cours de l'année, des entretiens vous sont proposés afin de discuter ensemble du projet de soins et de l'évolution de votre enfant.

Des groupes de paroles pour les parents et des réunions d'information peuvent être organisés.

## Qui sont nos partenaires ?

Avec votre accord, nous pouvons être en lien avec les partenaires extérieurs qui vous entourent : l'école, la MDPH, les professionnels de santé et du secteur social : médecins traitants, orthophonistes, psychomotriciens et assistantes sociales...

## Comment se déroule l'admission ?

### La pré-admission :

- Avec votre accord, le consultant (pédopsychiatre ou psychologue) adresse aux médecins du CATTP un courrier présentant votre enfant et la demande de prise en charge.
- Vous devez contacter le secrétariat du CATTP pour confirmer votre demande.
- L'équipe du CATTP étudie chaque demande en fonction du nombre de places disponibles. Elle pourra vous proposer de participer à une période d'observation.
- Un rendez-vous vous sera alors proposé avec un médecin pédopsychiatre.

### La période d'observation :

- Votre enfant participe à une période d'observation au sein d'un petit groupe, plusieurs heures réparties sur plusieurs jours.
- Pendant ce temps, vous êtes accueillis dans un groupe d'informations et d'échanges pour les parents.
- A partir de ces observations, et après discussion en équipe pluridisciplinaire, une admission est proposée ou non.

### L'admission :

- L'équipe élabore un projet de soins qui vous est présenté et remis lors d'un entretien avec le médecin et un professionnel de l'équipe.
- Une fois votre enfant admis au CATTP, le suivi peut se faire jusqu'à l'année de ses 6 ans.
- Les soins au CATTP impliquent un engagement de votre part afin d'assurer la présence régulière de votre enfant.